|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***Identification du projet*** | | | |
| NOM DU PROJET |  | | |
| Responsable |  | Charge sur l’année (j) |  |
| Date de début |  | Date de fin |  |

### Contexte et objectifs du projet

Décrire de manière globale les objectifs techniques du projet en mettant en avant la nouveauté et le progrès technologique recherché (notion qualitative) ainsi que les valeurs à atteindre, les propriétés particulières souhaitées, etc. (notion quantitative).

### Etat de l’art identifié

Indiquer les références à des technologies ou des savoirs existants permettant de constituer l’état de l’art (publications scientifiques, brevets, solutions concurrentes, etc.) et indiquer en quoi ils ne permettent pas de répondre à vos problématiques techniques.

**N.B. :** Un état de l’art n’est **pas une étude de marché**. La seule description des limites des solutions existantes ou concurrentes ne permet pas de justifier un manque actuel dans les connaissances ou savoir-faire.

### Incertitudes techniques et scientifiques, verrous technologiques et problèmes à résoudre

Indiquer les verrous techniques à lever ou les problématiques techniques nouvelles concernées par les travaux et **non résolus par l’état de l’art.** Il s’agit de bien indiquer en quoi les techniques classiques et connues ne suffisent pas pour atteindre l’objectif fixé ou que l’assemblage de solutions existantes est inédit et impose des difficultés techniques majeures.

**N.B :** Les contraintes fonctionnelles, les difficultés dues à un manque de compétence interne, un défaut d’organisation, ou encore des problématiques budgétaires, ne sont pas pertinent pour le CIR.

### Travaux effectués

Rappeler la chronologie des travaux de l’année avec les différentes étapes (itérations, essais réalisés, etc.) et les résultats de chacune d’entre elles.

Indiquer dans cette chronologie, en les resituant dans leur contexte technique, les différents documents transmis

### Réussites techniques et commerciales, indicateurs de R&D

Signaler tout indicateur pertinent de l’activité de R&D (cette année ou précédemment) tel que le dépôt d’un brevet (même envisagé), d’une enveloppe Soleau, la publication d’articles scientifiques ou de presse, les présentations à des conférences, une collaboration avec un laboratoire ou établissement public, l’implication d’un doctorant, la labellisation au sein d’un pôle de compétitivité, etc. Indiquer aussi les réussites commerciales issues de vos travaux (offre remportée, nouveau client, nouveau marché, etc.)